

L'Autorité de la concurrence autorise le rachat du groupe De Fursac par le groupe SMCP (Sandro, Maje, Claudie Pierlot)

Publié le 26 août 2019

Le 24 juillet 2019, le groupe SMCP (marques Sandro, Maje, Claudie Pierlot) a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle du groupe De Fursac. Par une décision en date du 23 août 2019, l'Autorité autorise l'opération sans conditions particulières.

Les parties à l'opération

Le groupe SMCP est actif, essentiellement en France, dans la conception, la fabrication et la vente en gros et au détail d'articles de prêt-à-porter, d'accessoires et de chaussures sous les marques Sandro, Maje et Claudie Pierlot, ainsi qu'au travers de l'enseigne multimarques Suite 341. Le groupe SMCP est contrôlé par le groupe chinois Ruyi, actif dans le secteur du textile.

Le groupe De Fursac est également actif, en France et en Suisse, dans la conception, la fabrication et la vente au détail d'articles de prêt-à-porter, de chaussures, et d'accessoires pour hommes.

L'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

L'Autorité a notamment examiné si l'acquisition de la marque De Fursac par un groupe qui détient déjà des marques de prêt-à-porter notoires est de nature à restreindre la concurrence sur les marchés de la distribution au détail de vêtements et de chaussures pour hommes, en particulier dans les zones de chalandises dans lesquelles les magasins des parties se côtoient.

Elle a constaté que, dans chacune de ces zones, les consommateurs continueront à bénéficier d'offres alternatives aux marques des parties, équivalentes en termes de prix et de positionnement commercial. Ces magasins concurrents demeurent en nombre suffisant pour éviter que la nouvelle entité ne soit incitée à augmenter le prix des articles vendus ou à dégrader la qualité des services rendus dans ses magasins.

L'Autorité a donc autorisé ce rachat sans le soumettre à des conditions particulières.

> Lire le texte intégral de la décision 19-DCC-162 du 23 août 2019

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication
01 55 04 02 14
[Contacter par mail](#)